

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)**  
**DU 03 FEVRIER 2026**

**Liste des délibérations communicables adoptées**

2026-02-03-01	Finances communales – Budget du CCAS – Budget primitif 2026	APPROUVÉE
2026-02-03-02	Finances communales – Budget du CCAS – Attribution d'une subvention à la résidence autonomie A. Croizat	APPROUVÉE
2026-02-03-03	Finances communales – Budget annexe de la résidence autonomie A. Croizat – Budget primitif 2026	APPROUVÉE
2026-02-03-04	Personnel CCAS – Comité des Œuvres Sociales – Subvention de fonctionnement 2026	APPROUVÉE
2026-02-03-05	Personnel CCAS – Convention de mise à disposition par le CDG76 d'un agent chargé de la fonction d'inspection en santé et sécurité au travail	APPROUVÉE
2026-02-03-06	Convention de partenariat 2026-2027 avec AGIRabcd	APPROUVÉE
2026-02-03-07	Vie sociale des seniors – Programme ANCV Seniors en vacances – Règlement intérieur et tarifs 2026	APPROUVÉE
	1 demande d'aide exceptionnelle nominative	APPROUVÉE

En application des dispositions de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 relative aux droits d'accès aux documents administratifs, les délibérations sont consultables sur demande par téléphone au 02 32 95 93 26 ou par mail à l'adresse suivante : [affairesociales@ser76.com](mailto:affairesociales@ser76.com)

En application de l'ordonnance n°2021-1310 du 07.10.2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, et le décret n°2021-1311 du même jour pris pour son application, les délibérations communicables adoptées depuis le 01.07.2022 sont consultables en ligne sur [www.saintetiennedurouvray.fr](http://www.saintetiennedurouvray.fr)